

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YOUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu la convention **N°672/2022** du **19/12/2022** portant sur les travaux de revêtement en noir y/c aménagement extérieur au profit cité militaire à CONSTANTINE /5°RM pour un montant de **11.905.474.00 DA / TTC**, et un délai de réalisation de **03 mois** conclu avec l'entreprise **MALEK AMINA EPOUSE AHADDAD** sise à cité l'école **294 logements BT 02 AIN BENIANE / ALGER** , Vu l'ordre de service de démarrage des travaux **N°546/2022** du **20/12/2022** notifié le **20/12/2022** ;

- Vu la fin des délais contractuels avant le démarrage des travaux.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise **MALEK AMINA EPOUSE AHADDAD** d'installer le **chantier et d'entamer les travaux, sous huitaine à compter de la date de publication de cet avis**, Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant.